



Lac-Delage, le 18 novembre 2025

La Coalition Québec meilleure mine, actrice pour la défense de l'environnement et des droits des peuples autochtones et des populations locales face aux impacts miniers sur les territoires du Québec depuis 2008, reconnaît que :

- Le régime minier québécois repose sur la dépossession des peuples autochtones et la négation de leurs droits ancestraux;
- Les gouvernements provincial et fédéral placent les industries minière et militaire au coeur de leur vision économique;
- La transition, la numérisation, l'électrification et la militarisation de l'économie reposent sur la consommation de minéraux;
- La faible circularité de l'économie québécoise ne parvient pas à réduire l'extraction de gisements vierges dans un contexte de demande croissante en minéraux;
- La population revendique une protection accrue de l'environnement et de sa santé;
- La volonté de la population de hausser et de redistribuer les redevances minières sans sacrifier les ressources des générations futures.

Déclare que :

- Les lois minières doivent respecter les droits des peuples autochtones et des populations locales et assurer une protection réelle de l'environnement et de la santé publique;
- L'agenda gouvernemental de militarisation de l'économie doit être rejeté;
- Une conversation nationale sur le détournement de la transition énergétique à des fins militaires doit avoir lieu;
- L'eau douce, l'air pur et la biodiversité sont critiques et d'intérêt national;
- La lutte à la surconsommation minérale doit devenir une priorité nationale;
- L'exploitation minière au Québec doit répondre aux besoins réels de l'humanité;
- L'importation et l'exportation de minéraux nécessaires ne peut se faire au détriment de la dignité humaine;
- L'activité minière ne doit pas exacerber la crise climatique et l'effondrement de la biodiversité;
- La diversification des économies régionales doit être priorisée devant l'exploitation primaire des ressources;
- La transformation locale des minéraux nécessaires doit être encouragée;
- La préséance et l'autorégulation de l'activité minière doivent être abolies;
- Les peuples autochtones et les populations locales doivent obtenir justice.

En foi de quoi, nous poursuivrons nos actions jusqu'à ce que nos gouvernements encadrent le secteur minier de telle façon.